

d'une nation canadienne plus forte et plus confiante. Les nouvelles qui nous parviennent de Bruxelles peuvent constituer une autre consolation. Est-il évident que l'intégration économique européenne a entraîné une perte perceptible de l'identité nationale ou de l'intérêt à défendre ses intérêts nationaux? Si tel est le cas, le phénomène est difficile à discerner. Même Mme Thatcher en conviendrait!

Il y a ceux qui prétendent que des arrangements sectoriels provoqueront inévitablement une fuite vers le sud de la production, des investissements et des emplois. Ils font valoir que la libéralisation du commerce avec les États-Unis serait contraire à l'intérêt du Canada parce que les industries canadiennes ne peuvent concurrencer les industries américaines et que, même là où le Canada constitue un emplacement concurrentiel, les entreprises multinationales choisiraient de toute façon de produire aux États-Unis.

Si l'argument a quelque validité que ce soit, elle touche bien sûr toute mesure de libéralisation, quelle que soit la façon dont elle est obtenue. Les mêmes facteurs en matière d'économie et de propriété s'appliqueront si les obstacles au commerce avec les États-Unis sont éliminés par des négociations bilatérales ou multilatérales.

Mais, à mon avis, cette attitude n'est pas justifiée. Elle révèle, j'en ai bien peur, un genre de complexe d'infériorité qui fait fi des résultats de nos exportateurs sur les marchés étrangers. Il minimise les réalisations de ces Canadiens dont les idées, le labour et la